

***Le Maire de LEGE-CAP FERRET  
Président du SIBA  
Conseiller Régional d'Aquitaine***

***Monsieur le Président  
De l'Association pour le Développement  
Durable du Bassin d'Arcachon***

*Lège-Cap Ferret, le 4 novembre 2009*

*Monsieur le Président,*

*La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (« Grenelle I ») a fait une place importante à la préservation de la biodiversité, et tout particulièrement aux aires marines protégées. Le renforcement du réseau actuel des aires protégées repose sur plusieurs axes stratégiques qui visent à intégrer, au mieux, les zones les plus riches et à leur apporter un statut de protection adapté.*

*A la veille de l'année de la biodiversité, je souhaite vous faire part de mon soutien à toute action en faveur du développement d'une politique des aires protégées ; c'est donc dans ce cadre que je soutiens le projet de mise à l'étude d'un Parc Naturel Marin sur le Bassin d'Arcachon.*

*Après des années d'expansion ininterrompue, certains indicateurs du Bassin d'Arcachon sont « au rouge ». Notre situation exceptionnelle, notre environnement, nos spécificités, donnent l'illusion que le Bassin d'Arcachon peut continuer à supporter une croissance non maîtrisée.*

*La création d'un Parc Naturel Marin permettra à tous les acteurs économiques d'apprendre à vivre ensemble, de mettre en place une gestion concertée (qui n'existe pas) pour trouver les moyens de prospérer et de veiller à ce que chaque activité humaine ait sa place. Il y a urgence et obligation de veiller aux équilibres.*

*Egalement en tant que Président du SIBA et comme je l'ai annoncé lors d'une récente assemblée, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon proposera, le moment venu, à l'Agence des Aires Marines Protégées d'accueillir dans ses locaux, l'équipe en charge d'animer la mission d'étude. Ainsi, le pôle maritime du SIBA pourra accompagner la mission d'étude, mettre à sa disposition toutes les données environnementales en sa possession et contribuer ainsi à son succès.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments amicaux.*

***Michel SAMMARCELLI***